



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Reviements successifs de la Grande mosquée de Paris

Question écrite n° 13157

### Texte de la question

M. Julien Odoul attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les revirements successifs de la Grande mosquée de Paris. Le 26 octobre 2023, le recteur de la Grande mosquée de Paris appelait à la paix aux côtés du grand Rabbin de France, sur BFMTV et déclarait qu'il était « anormal pour un musulman d'être antisémite ». Quelques jours après, le 1er novembre 2023, la Grande mosquée de Paris publiait un communiqué de presse en français et en arabe aux accents bien différents. En effet, dans ce communiqué de presse, on peut notamment lire « mon objectif en participant à cette émission [sur BFMTV] était de convaincre l'opinion publique et les politiciens français de la nécessité urgente de la paix à Gaza, de l'arrêt immédiat des tirs, de mettre fin aux bombardements meurtriers sur cette ville martyre, de protéger tous les civils, d'assurer l'accès aux aides humanitaires à Gaza, de lever le siège et enfin, d'établir un État palestinien dans toute la signification du mot, permettant au courageux peuple palestinien de vivre en sécurité ». Il ajoutera ensuite n'avoir « jamais commenté la nature terroriste du Hamas ou non » et que « ce qui m'importait, c'était de défendre les innocentes victimes, dont la majorité sont des enfants et des femmes, en raison d'une nouvelle agression meurtrière israélienne, s'ajoutant à d'autres attaques perpétrées par le passé ». Pire encore, il évoquera également un prêche dans lequel il a considéré « la résistance du peuple palestinien comme légitime pour obtenir ses droits fondamentaux ». À la lecture de ces lignes, il est clair que le recteur de la Grande mosquée de Paris se fait le relais de la propagande du Hamas, qu'il n'a jamais daigné qualifier d'organisation terroriste. Ces mots appelant à la révolte contre la communauté juive sont dangereux et intolérables dans un contexte où la France fait face à une explosion des actes antisémites (plus de 1 500 depuis le 7 octobre 2023). Pire encore, le mardi 14 novembre 2023, lors d'un entretien accordée à RMC, l'imam de la Grande mosquée de Paris a proféré des propos à caractère négationniste en s'interrogeant sur l'existence réelle des 1 762 actes antisémites recensés en France depuis le début de l'année. Plus tard lors de cette même émission, l'imam ira même jusqu'à déclarer que « Le Hamas sont des Palestiniens élus par des Palestiniens qui, pour réveiller l'opinion sur le sort de Gaza, a décidé de tuer ». Ces propos reprenant la logique propagandiste des Frères Musulmans et par extension du Hamas sont une honte pour un représentant français du culte musulman. Invité le soir-même sur BFM TV pour tenter de s'expliquer face à cette polémique légitime, l'imam récidivera en refusant de nommer le Hamas comme étant une organisation terroriste. Ainsi, il déclarera que « Tsahal commet des actes terroristes » mais tout en parlant « d'actes criminels » s'agissant des massacres du 7 octobre 2023 perpétrés par le Hamas. En réalité, les récentes prises de position de la Grande mosquée de Paris n'ont rien de surprenant quand on connaît les anciennes polémiques auxquelles elle a pu faire face. Il est utile de rappeler que jusqu'au 17 février 2021, la Grande mosquée de Paris siégeait au bureau exécutif du Conseil français du culte musulman (CFCM). Un an auparavant, le 27 janvier 2020, alors que la jeune Mila était harcelée sur les réseaux sociaux, menacée de viol et de mort pour avoir critiqué l'islam, le CFCM avait déclaré « elle l'a bien cherché » et que « maintenant, elle assume les conséquences de ce qu'elle a dit ». En août 2022, le recteur de la Grande mosquée de Paris avait publié un *tweet* violent, adressé aux « mécréants », rapidement supprimé. Dans ce *tweet* qui faisait suite à la tentative d'assassinat de l'écrivain Salma Rushdie aux États-Unis d'Amérique, auteur du roman « Les versets sataniques », le recteur écrivait notamment « Les croyants se prosterneront alors que les mécréants ne le pourront guère, leur dos restera raide et lorsque l'un deux souhaitera se prosterner, sa nuque partira dans le sens inverse comme faisaient les mécréants dans ce monde, contrairement aux croyants ». Comment croire dès

lors que la Grande mosquée de Paris se veut partisane d'un islam compatible avec la République et la France ? À l'évidence, les récentes prises de position du recteur concernant la guerre entre Israël et le Hamas doivent interroger et inquiéter. À ce titre, il lui demande de rappeler à l'ordre fermement la Grande mosquée de Paris et d'exiger une clarification au nom de la sécurité des compatriotes de confession juive.

## Données clés

**Auteur :** [M. Julien Odoul](#)

**Circonscription :** Yonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13157

**Rubrique :** Religions et cultes

**Ministère interrogé :** Intérieur et outre-mer

**Ministère attributaire :** [Intérieur et outre-mer](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 novembre 2023](#), page 10401

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)